Intervention d'Alain Lambert, ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire,
AG de l'association des conservateurs des hypothèques
20 novembre 2003

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conservateurs,

Je veux vous remercier de votre invitation à cet important rendez-vous annuel de votre association.

Mon emploi du temps, étant très chargé en cette fin d'année, avec la discussion budgétaire, j'ai proposé à votre président de venir vous saluer à l'issue de vos travaux.

Je sais d'ailleurs que Bruno Parent, votre directeur général, a pu traiter avec vous les sujets qui vous préoccupent.

J'insisterai, pour ma part, sur deux points :

① votre mission est au cœur de l'administration de service que nous voulons promouvoir ;

② les conservations des hypothèques sont un exemple de modernisation.

Vous êtes au cœur de l'administration de service.

A travers le fichier immobilier, vous assurez la sécurité des transactions et percevez les impôts dus à la publication des actes.

Le fichier, par sa fiabilité et son exhaustivité, renseigne les acquéreurs sur la situation juridique des immeubles. Aussi les modifications doivent-elles être intégrés très rapidement.

La fluidité du marché immobilier repose sur cette capacité des conservations des hypothèques à délivrer les renseignements opposables aux tiers dans le délai le plus bref.

La qualité de service est donc double : *fiabilité, rapidité*.

Vous le savez, l'usager du service public est au cœur de mes préoccupations et nos préoccupations communes.

C'est le sens de l'objectif fixé à la direction générale des impôts dans son contrat de performance 2003-2005 : une délivrance sous 10 jours assurée, à terme, dans 100 % des cas. Objectif ambitieux, que vous saurez, j'en suis certain, atteindre.

Vous êtes un exemple de modernisation

L'image traditionnelle de la conservation des hypothèques, de ses monceaux de fiches et pourquoi pas de sa plume d'oie persiste … Pourtant, et vos premiers partenaires -les notaires -le savent, cette image a vécu !

L'informatisation est en voie d'achèvement. L'application Fidji est dans tous les bureaux. Sous peu, le fichier aura été totalement dématérialisé. Le défi d'un passage en quatre ans du tout papier au tout informatisé aura été ainsi relevé.

Les agents bénéficient désormais d'un dispositif informatique performant, disponible et fiable, source de gains de productivité importants.

J'y vois la marque du saut culturel accepté et assumé par vous et vos collaborateurs.

Ces gains de productivité se traduisent par des réductions d'emplois, contrepartie de l'investissement de modernisation.

Soyez en fiers, comme vous êtes fiers de la qualité des services que vous rendez aux usagers.

Bien entendu, il convient de poursuivre cet effort de modernisation et d'adaptation qui n'est pas encore achevé.

J'évoquerai enfin un sujet qui me tient à cœur : *la modernisation conjointe du notariat et du service de la publicité foncière, à travers le projet Téléactes*.

Je saluerai le partenariat étroit noué avec le Conseil supérieur du Notariat, et les notaires pour une dématérialisation totale des flux entre le notariat et les conservations.

Elle est gage d'une efficacité renouvelée et d'une adaptabilité plus grande encore au service des acteurs du marché immobilier.

Je veux encore vous remercier de votre accueil.